ENSASE
st-etienne.archi.fr

Procédure pour effectuer votre inscription administrative en LICENCE 1 - 2023/2024 sur la plate-forme TAIGA

Pour procéder à votre inscription administrative :

- cliquez sur le lien suivant : https://etudiant.archi.fr/taiga/etd/index.php?ce=stet

et sélectionnez « ENSA Saint Etienne ». Vous accédez à cette page :

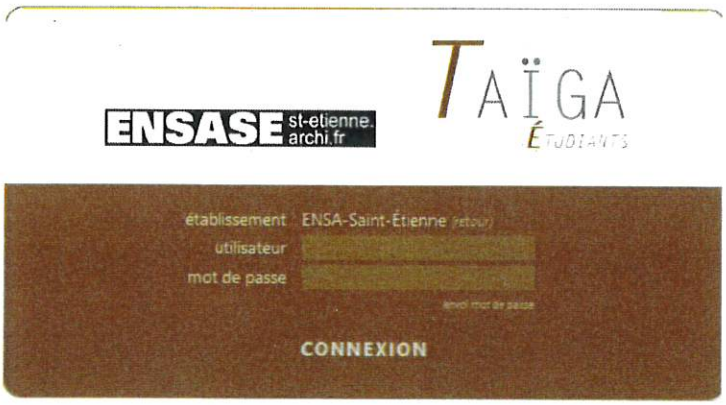

- Entrez le login (utilisateur) : prenom.nom (en minuscules) que vous avez reçu sur votre boîte personnelle

- Cliquez sur "envoi mot de passe". Voici le mail que vous allez recevoir :

Mr ou Mme….,
Votre identifiant : prenom.nom
Votre nouveau mot de passe : xxx
Ce message vous est envoyé suite à une demande de réinitialisation du mot de passe. Si vous n'avez pas effectué cette demande, veuillez simplement ignorer ce message.
Pour que le nouveau mot de passe soit pris en compte, vous devez l'activer en cliquant sur le lien suivant :
→ activer le nouveau mot de passe
Vous pourrez dès lors utiliser ce nouveau mot de passe.
Ce lien est valide pendant une heure à partir de sa réception, et ne peut pas être réutilisé.

- Reconnectez-vous avec votre identifiant et votre mot de passe provisoire

- Vous accédez à la page suivante :

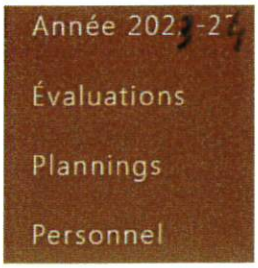

- Vérifiez, en bas à gauche, que vous êtes positionné-e en 2023/2024

- Cliquez sur :

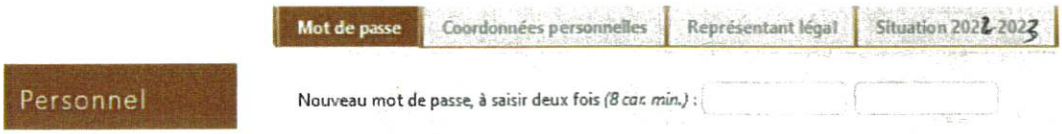

- Modifiez éventuellement votre mot de passe ; ce mot de passe vous permettra d'imprimer vos certificats de scolarité lorsque le service scolarité aura validé votre inscription.

- Indiquez votre numéro de portable et votre adresse sur Saint Etienne ; ne rien indiquer si vous n'en avez pas encore.

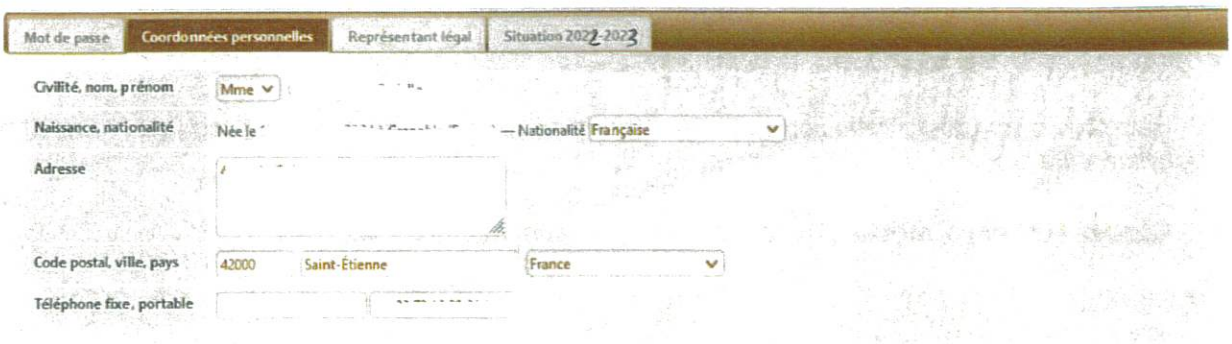

- Renseignez toutes les cases sur le représentant légal (père ou mère)

- Ainsi que votre situation en 2022/2023 (situation scolaire) en cliquant sur la petite flèche à droite (table déroulante)

- Vous allez procéder maintenant à votre inscription administrative

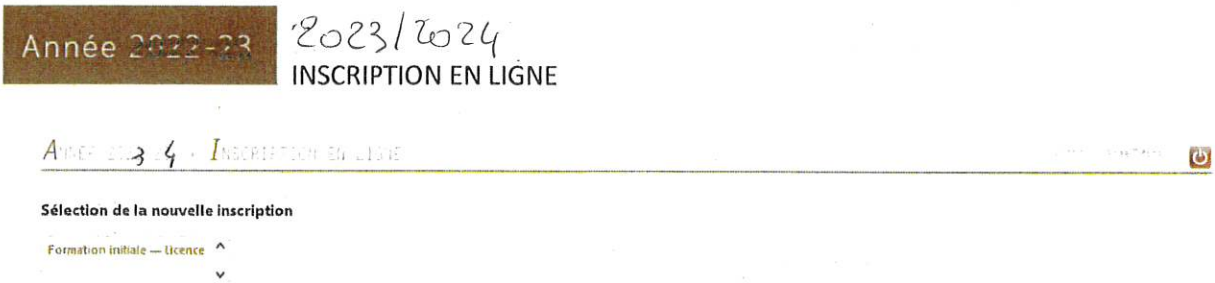

- Sélectionnez « formation initiale – Licence »

- Vous devez vous connecter sur le site de la CVEC : https://cvec.etudiant.gouv.fr/

1- Si vous n'êtes **pas boursier-e**, payez et imprimez l'attestation
2- Si vous **êtes boursier-e**, vous êtes exonéré-e du montant, mais vous devez quand même vous connecter et imprimer l'attestation
3- Indiquez le numéro CVEC sur « informations CVEC »

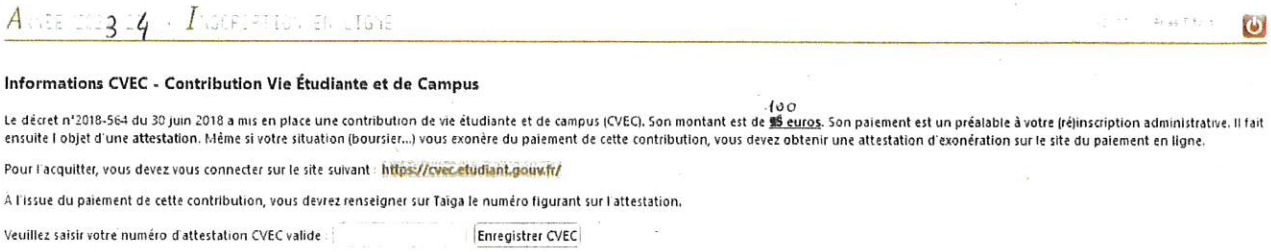

Poursuivez l'inscription :

- « 1ère année » dans « année de cursus en Licence » correspond à votre année d'inscription
- Cochez la case « boursier-e » uniquement si vous êtes boursier-e
- La case « salarié » ne vous concerne pas.

ANNEE 2023-24 - INSCRIPTION EN LIGNE

Inscription en « Formation initiale — Licence »

I. Informations générales concernant l'année universitaire 2023-2024

Bonjour,

Vous allez procéder à votre inscription administrative.

Le portail est ouvert du 9 au 16 juillet 2023

Ensuite, sur votre portail, vérifier que vous êtes bien positionné-e-s en 2023/2024 et choisir 'inscription en ligne'.

- Sélectionner le cycle 'Licence' ~~ou master~~

Vous devez obligatoirement indiquer :

- votre adresse et numéro de téléphone,
- inscrire votre numéro d'attestation CVEC
- valider votre inscription en payant par carte bleue.

Je vous rappelle que vous devez envoyer les documents demandés à l'adresse suivante : inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr ~~ou inscriptions.master@st-etienne.archi.fr~~

En cas d'absence de documents, votre inscription ne sera pas validée et vous ne pourrez pas récupérer votre certificat de scolarité.

La rentrée aura lieu le lundi 11 septembre. 2023

Cordialement

II. Année de cursus en « Licence » pour 2023-2024

- (●) 1ère année
- ( ) 2e année
- ( ) 3e année

III. ☐ **Boursier (j'ai une notification provisoire de bourse)**

☐ **Salarié** X

Confirmer et continuer >

- Si vous êtes boursier-e, décochez « droits d'inscription » dans «montants à régler ».

Attention, vous devez obligatoirement être en possession de votre notification de bourses 2023/2024 au moment du paiement et la joindre aux pièces demandées ; dans le cas contraire, nous vous réclamerons le montant immédiatement. Pour tous problèmes, envoyer un mail à : inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr

- si vous n'êtes pas boursier-e, cochez «droits d'inscriptions»

IV. Montants à régler pour cette inscription

Libellé	À payer	Montant	Paiement échelonné possible
droits d'inscriptions	☑	373,00 €	
droit d'inscription 1 semestre	☐	227,00 €	
césure	☐	227,00 €	

Les cases grisées sont obligatoires et ne peuvent être décochées, ceci après décision de l'administration.

☐ J'atteste sur l'honneur avoir une responsabilité civile personnelle (cocher cette case est indispensable pour achever la procédure d'inscription).

Valider les montants cochés

- Vérifiez que vous êtes en possession d'une attestation Responsabilité civile et individuelle accident 2023/2024 avant de cocher « j'atteste sur l'honneur… »

- Veuillez procéder au paiement par carte bleue obligatoirement

Le porteur peut être l'étudiant-e, le père, la mère ou tout autre représentant légal

Veuillez vérifier et corriger si besoin les informations du porteur de la carte Bancaire pour les vérifications 3D Secure v2 :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal, ville, pays — France

Couriel — @st-etienne.archi.fr

Valider les informations du porteur de la carte Bancaire

Coordonnées du porteur de carte:

fr

@st-etienne.archi.fr

Modifier les informations du porteur de la carte Bancaire

Je donne mon avis

SERVICES PUBLICS+

PAYBOX SERVICES

Payer en ligne

Après avoir cliqué, vous serez redirigé vers un site de paiement sécurisé.

Paiement de 373.00 EUR

ST-ETIENNE.ARCHI.FR

Numéro de carte

Date de fin de validité (MM/AA)

Cryptogramme visuel
3 derniers chiffres au dos de la carte *(?)*

<< ANNULER VALIDER >>

Paybox ® Infos Sécurité **Commerce : France**

Votre inscription est terminée.

Le service scolarité validera votre inscription uniquement si vous avez envoyé tous les documents demandés à inscriptions.licence@st-etienne.archi.fr:

- fiche de renseignements 23/24 dûment complétée

- photocopie du diplôme ou relevé de notes du baccalauréat

- photocopie de la carte d'identité

- attestation CVEC

- notification de bourses 2023/2024

- fiche contact d'urgence

- une Photo d'identité obligatoirement en fichier JPEG inférieur à 300 Ko – dimensions 300px X 400px. Attention nommez le fichier : nom_prénom_photo.jpeg

- attestation de responsabilité civile et individuel accident 2023/2024

Lors de votre envoi sur le mail citée ci-dessus, merçi de bien vouloir nommer vos documents. Exemple : nom-renseignement ; nom-CI, nom-bourses, etc…

A l'issue de la validation, vous pourrez télécharger un certificat de scolarité.